

Actus de la FDE SNESUP-FSU

Lettre du Collectif FDE restreint du SNESUP-FSU

Geneviève Allain, Thierry Astruc, Vincent Charbonnier, Muriel Corêt, Mary David, Sabine Evrard, Marie-France Le Marec, Pierre Sémidor
et avec la collaboration de Claire Pontais du SNEP-FSU



Pour nous contacter : fde-restreint@snesup.fr et LD : 01 44 79 96 18

Lettre de la formation des enseignants

Décembre 2014 - 1

Mobilisation dans les ESPÉ

De nombreux témoignages nous sont parvenus à l'occasion de la semaine d'action FSU et de la mobilisation ESPÉ du 19 novembre.

Extrait du témoignage d'une M2-FS :

Mon ressenti sur la formation, depuis l'année de M1, c'est d'être dans l'urgence en permanence.

En M1, le double objectif de l'année à savoir, préparer au concours et préparer à enseigner oblige à avoir une masse énorme d'informations via les cours, impossible à traiter dans son ensemble... Ce qui conduit à des stratégies diverses pour les étudiants : pour ma part, j'ai privilégié ce qui me semblait essentiel pour le concours, que j'ai eu, mais sans approfondir tout le reste, qui est réellement utile pour se préparer à enseigner...

Le résultat est que cette année, je suis en stage à mi-temps, en maternelle, et depuis septembre, je patauge... Je ressens le besoin, par exemple, de lire des ouvrages de didacticiens, dans de nombreux domaines, mais avec l'urgence de préparer 2 jours à 2 jours et demi de classe par semaine, je ne trouve pas le temps de le faire. Je suis toujours dans l'action, la préparation, sans avoir la possibilité, à la fois en terme de temps et de disponibilité intellectuelle pour prendre du recul sur ma pratique de classe. [...]

De plus, la majorité des contenus sont axés sur le cycle de notre stage, ce qui est sans doute important pour cette année de stage, mais nous serons amenés à enseigner dans tous les cycles, et nous avons peu de contenus de cours et pas de stages (si ce n'est ceux du M1, d'observation et de pratique accompagnée) dans les autres cycles. Cette année de stage est loin d'être complète en vue de la préparation au métier d'enseignant, à mon point de vue.

Comme nous l'avions soulevé l'an dernier, l'enchaînement entre l'obtention du concours et le début du stage de PES, à mi-temps dans les classes ne permet pas de commencer à enseigner dans des conditions sereines.[...].

Voilà pour ma part, le tableau est sans doute un peu noir, je passe de très bons moments en classe et j'apprends, sans aucun doute, mais en ce moment, la fatigue aidant, sans doute, je me demande un peu à quel prix...

Voir sur <http://observatoire-fde.fsu.fr/spip.php?rubrique8>

Elections professionnelles, votez FSU au CTMESR

Un an après la mise en place des ESPÉ, de graves problèmes de fonctionnement perdurent et sont loin d'être résolus.

Nous demandons au ministère, à court et moyen termes :

- L'attribution de moyens suffisants pour une formation de qualité dans les masters MEEF ;
- La reconnaissance effective et dans les services statutaires de toutes les activités liées à la formation des enseignants et à la mise en place d'équipes plurielles ;
- La réduction du temps de stage à un tiers temps de classe pour un parcours progressif laissant du temps à la construction d'une posture réflexive ;
- La clarification des conditions de titularisation pour les professeurs fonctionnaires-stagiaires, y compris les dispensés de master ;
- Que la priorité soit accordée à la formation pour les affectations des stagiaires à la rentrée 2015 ;
- Des dispositions spécifiques d'aide aux EAP (en particulier, M1 dispensés de présence en établissement autre que celle requise pour le stage de pratique accompagnée) ;

- Une véritable formation continue.

Et aussi :

- Une réflexion concertée l'ensemble du cursus, notamment la place du concours, en lien avec le pré-recrutement, la préprofessionnalisation et les années de T1/T2 ;
- Une modification des textes sur les instances et la gouvernance ESPÉ pour un fonctionnement collégial et démocratique.

Le SNESUP-FSU porte ces revendications au CTMESR, en refusant que le ministère renvoie aux acteurs locaux, la responsabilité des décisions qui lui appartiennent.

Pour en savoir plus sur la liste des candidats, la profession de foi et sur l'importance du CTMESR pour la FSU :

<http://www.fsu.fr/Enseignement-superieur-Recherche-349-.html>

Bilan des concours... L'enthousiasme affiché du ministère ne trompe personne !

A propos de l'annonce d'une augmentation des candidats en maths : en l'absence de données précises du ministère sur ce point, les échos que nous avons sur des M1 MEEF Maths montrent qu'il y a beaucoup de reconversions, et vraiment pas beaucoup d'étudiants sortant de L3 maths. On peut relever dans les rapports 2007 et 2014 pour le CAPES externe de maths

- En 2007, 89% des admis ont moins de 30 ans (82% des présents).

- En 2014, 67% des admis ont moins de 30 ans (61% des présents).
- En 2007, 66% des admis ont moins de 25 ans (55% des présents).
- En 2014, 43% des admis ont moins de 25 ans (31% des présents).

Les différences sont flagrantes et montrent que si éventuellement des chiffres globaux font apparaître une augmentation, la crise est très profonde en ce qui concerne les jeunes.

Le nombre de jeunes candidats a en fait été divisé par 3 !

Voir les analyses du SNES-FSU :

<http://www.snes.edu/Inscription-au-CAPES-ou-est-la.html>

Et aussi le communiqué sur les postes annoncés pour la session 2015 :

<http://www.snes.edu/20-de-postes-aux-concours-c-est.html>

CNESER du 24 novembre :

Présentation du rapport conjoint des deux Inspections générales (IGEN & IGAENR) sur la mise en place des ESPÉ, ainsi que celle des travaux du Comité de suivi ESPÉ présidé par D. Filâtre.

Aucune proposition concrète du ministère face aux difficultés de cette réforme... Le SNESUP, lui, identifie trois leviers essentiels :

- Repenser la formation pour un parcours de formation vraiment progressif : revenir sur la position actuelle du concours en milieu de master, réduire le temps de stage en responsabilité, donner la priorité à la formation et non à l'utilisation des étudiants, en formation professionnelle, comme moyens d'enseignement.

Mesures de Najat Vallaud-Belkacem sur la crise de recrutement en Seine-Saint-denis : lecture critique et contre propositions

Contrairement à ce que pensait le gouvernement, la crise du recrutement est sévère ; elle révèle un phénomène profond et durable. Il y a urgence à augmenter le vivier de l'académie de Créteil. Quid des annonces de NVB suite aux manifestations dans le 93 ?

- Création de postes supplémentaires pour la Seine-Saint-Denis

En annonçant 500 postes pour les trois prochaines années alors qu'il en faudrait 975 dès maintenant (chiffage du Snuipp-FSU), la ministre n'a pas pris la mesure de la situation ! Il faudra donc choisir : soit ouvrir les classes pour les 2000 à 3000 élèves attendus en plus à chaque rentrée, soit attribuer un « maître supplémentaire » par école en éducation prioritaire (327 postes nécessaires pour les écoles actuellement classées) et ouvrir une classe pour les moins de trois ans en maternelle de l'éducation prioritaire (133 postes pour le nombre actuel d'écoles concernées).

- Ouverture d'un deuxième concours spécifique (inscriptions pour cette session exceptionnelle ouvertes du 3 février au 3 mars ; épreuves écrites d'admissibilité les 19 et 20 mai)

En l'absence de mouvement national, un deuxième concours spécifique est une solution ; on pourrait aussi décaler les dates de concours suivant les différentes académies comme cela se faisait auparavant, et contrairement à ce qu'affirme la ministre, mal renseignée ; on pourrait aussi demander aux étudiants admissibles de cocher une case au cas où ils ne seraient pas admis dans leur académie de concours mentionnant qu'ils acceptent d'aller dans une académie déficitaire.

Mais il ne faut pas s'illusionner, le nombre de ces candidats ne sera tout de même pas suffisant, l'inertie du mouvement national qui bloque les exeat pendant plus de dix ans, pourrait en arrêter plus d'un.

- Mise en place d'un M1 en alternance avec une rémunération comme contractuel : ces étudiants effectueront un temps d'exercice, rémunéré au niveau du SMIC. En échange, ils devront effectuer leurs premières années de service dans un établissement de l'académie de Créteil.

Faire travailler les jeunes de milieux populaires un an plus tôt, au lieu de leur permettre de se consacrer à leurs études, va-t-il leur permettre de réussir le concours ? Non ! Comme le montre l'expérience des EAP (qui ne font pas le plein et où le taux d'échec est très (trop) important), on peut être sûr au contraire que cet emploi va les pénaliser dans la préparation du concours. Le gouvernement tarde à publier le bilan de la première vague d'EAP comme s'il voulait s'aveugler sur le manque d'efficacité de cette mesure. Ces étudiants ont besoin d'un soutien financier sans contre partie immédiate qui les empêche de s'investir dans leur travail de formation.

Et encore le bilan détaillé des postes perdus par concours et disciplines pour 2014 :

<http://www.snes.edu/Resultats-d-admission-aux-concours.html>

- Rétablir la collégialité dans les instances et redonner leur place aux élus des personnels (en attribuant plus de 50 % de sièges aux élus dans les CE, en intégrant les personnels dans la composition du COSP).

- Attribuer les moyens suffisants pour la formation et toutes les activités de la formation des enseignants avec un budget fléché pour les ESPÉ.

Voir le communiqué :

<http://www.SNESUP.fr/Le-SNESUP/L-actualite-du-SUP?aid=7167&ptid=5>

- Ouverture d'un concours réservé aux contractuels ayant un an d'ancienneté (avec trois jours de formation et l'accompagnement d'un tuteur).

Un concours spécifique pour les contractuels uniquement basé sur l'expérience professionnelle, permettra-t-il de réduire l'échec scolaire dans le 93 ?! La formation, réduite à quelques heures, ne suffira pas aux enseignants débutants pour faire face aux élèves les plus éloignés des normes scolaires. Il leur faudrait surtout une décharge de service, les libérant au minimum un à deux jours par semaine afin de pouvoir se former et enfin éradiquer l'échec scolaire.

Les solutions de la ministre sont donc des fausses solutions : sous couvert de plan spécial pour la Seine-Saint-Denis, elle en rabat sur les exigences de formation. Au nom de la formation, être contractuel devient (drai)t un passage obligé !?

Nos contre-propositions pour concilier des mesures d'urgence avec des mesures à plus long terme :

- Commencer par sécuriser le parcours des EAP déjà embauchés, les payer pendant l'année de M1 sans contrepartie dans un établissement (sauf stage de pratique accompagnée)

- Allouer dès à présent des bourses et des aides aux inscrits au concours 2015, pour qu'ils puissent se consacrer totalement à leurs études et réussir le concours 2015 dans de bonnes conditions.

- Proposer des pré-recrutements dès la licence, voire dès le Bac, c'est-à-dire permettre aux jeunes de milieux populaires de s'engager dans des études exigeantes (licence + préprofessionnalisation) et de les réussir (sécuriser leur parcours jusqu'en master à la fois financièrement et au plan universitaire et professionnel).

- Accorder une décharge de service pour les contractuels et mettre en place un plan de formation qui leur permette de réussir le concours (les plus anciens doivent se voir proposer un concours réservé).

S'ajoutent à cela : une vraie revalorisation des salaires, une amélioration des conditions d'accueil et de logements dès la rentrée 2015 et une réelle amélioration des conditions de formation initiale et continue, avec limitation à un tiers de temps comme FS et le rétablissement d'un accompagnement à l'entrée dans le métier en T1 et T2.

Il est à craindre que les propositions de NVB ne préfigurent ce qui se passera d'ici quelques temps ailleurs... la crise du recrutement est réelle et dépasse les difficultés de telle ou telle académie. Le 93 apparaît dangereusement comme un laboratoire de ce que pourrait devenir la réforme des enseignants compte tenu de la politique d'austérité maintenue et défendue par le gouvernement.



Stage FSU – Formation des enseignants
Paris, le mercredi 4 et jeudi 6 février 2015
Dans les locaux du Snuipp, Paris 13^{ème}, M^o Glacière (Ligne 6)

Mercredi 4 février : la formation, les étudiants et stagiaires.

Introduction FSU.

Bilan états des lieux et identification des principaux leviers.

Des pré-recrutements à tous les niveaux.

Quelle formation /évaluation dans l'année de stage ?

Jeudi 5 février : *quid* des équipes pluri-catégorielles ?

Problèmes et malentendus.

Quelle formation de formateurs ?

Quelle activité syndicale ?

Pour vous inscrire : <http://formation.fsu.fr/Formation-des-enseignant-e-s-1420.html>